

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 mars 2022
COMPTE-RENDU

Présents : BRAUN Caroline, SAUVEUR Régis, PERALTA Sandra, JOST Sébastien, BOURBON Heydie, CHARNAUD Loïc, DANIEL Denis, FAVIER Amélie, GRAHEK Stéphane.

Excusé :

GRANDPERRET Denis

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu du 27 janvier 2022
- Intervention de M. Philippe PASSOT concernant le PLUi
- Délibération :
 - Convention pour l'installation de la Tiny House
 - Assiette des coupes pour 2022 / dévolution et destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes de bois non réglées et des chablis
- Calendrier des élections :
- Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 = feuille de présence
- Réunion de la commission électorale en mars
- Course VTT Enduro septembre 2022
- Remplacement de l'employé communal (avancée du recrutement)
- Présentation d'une candidature pour le remplacement de l'employé communal
- Informations diverses :
 - Inauguration du nouveau parc

Séance ouverte à 17h55.

- **Secrétaire de séance** :

Madame Amélie FAVIER se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2022**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention de M. Philippe PASSOT concernant le PLUi**

Cette intervention est annulée et reportée à une date ultérieure.

- **Délibération : Convention pour l'installation de la Tiny House**

La commune d'Avignon n'ayant plus de Plan d'Occupation des Sols (POS) ni de Plan Local d'Urbanisme (PLU), il n'est pas nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux pour installer une Tiny house sur la commune puisque une Tiny house est considérée comme une caravane.

L'AMJ a envoyé un modèle de convention qui sera proposé à Monsieur Martin VIBERT et à sa conjointe pour un an, renouvelable jusqu'à cinq ans, sans raccordement ni aux réseaux ni à l'assainissement et pour un montant de 365 € par an.

La tiny house sera installée sur la parcelle cadastrée A n° 20.

Avec une abstention et 8 voix pour, le conseil municipal approuve cette convention.

- **Assiette des coupes pour 2022 / dévolution et destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes de bois non réglées et des chablis**

Vente de bois d'environ 200 m³ de résineux pour un montant de 7000€ ; pas de vente de feuillus.

Le conseil vote à l'unanimité l'assiette de coupes pour 2022.

- **Calendrier des élections : Elections présidentielles du 10 et 24 avril 2022:
Réunion de la commission électorale :**

Cette réunion est fixée au jeudi 17 mars 2022 à 18H00.

- **Course VTT enduro en Septembre :**

Cette manifestation est prévue le 4 septembre 2022 sur le territoire de la commune.

Madame Le Maire propose d'inviter les organisateurs au prochain Conseil Municipal pour échanger sur cette manifestation.

- **Présentation d'une candidature pour le remplacement de l'employé communal :**

Un nouveau candidat a proposé sa candidature et est venu se présenter au conseil. Deux journées d'essai lui sont proposées avec notre employé communal.

Une décision sera prise la semaine prochaine.

- **Informations diverses :**

- **❖ Ukraine : solidarité :**

Madame Le Maire ajoute ce sujet à l'ordre du jour et propose de distribuer dans les boîtes aux lettres des administrés de la commune un courrier leur annonçant :

- des dates de collectes de dons à la mairie (le 10/03, le 13/03 et le 15/03)

- possibilité de se faire connaître pour ceux qui souhaitent accueillir des ukrainiens chez eux.

La mairie va proposer le logement au-dessus des bureaux de la mairie.

❖ Inauguration du nouveau parc :

L'inauguration du nouveau parc est fixé au dimanche 27 mars 2022 à 11H.

Séance levée à 19H30.

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 24 mars 2022 à 18H00

Le Maire,
Caroline Braun

La secrétaire de séance
Amélie FAVIER

BRAUN Caroline 	SAUVEUR Régis 	PERALTA Sandra 	JOST Sébastien
BOURBON Heydie 	CHARNAUD Loïc 	DANIEL Denis 	FAVIER Amélie
GRANDPERRET Denis 	GRAHEK Stéphane donne pouvoir à DANIEL Denis 		

